



LA GAZETTE DE CORSEUL

Magazine municipal

Commune primée
Zéro Phyto

Pour une meilleure qualité de vie



Retrouvez toutes les informations
sur www.corseul.fr

SOMMAIRE



P 3 - Édito du Maire

P 4 - Actualités

P 6 - Le Conseil en bref

P 10 - Vie municipale

P 13 - Informations

P 14 - Vie associative et culturelle



Mairie : 02 96 27 90 17

Ouverture du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
samedi de 9h à 12h

Permanences du Maire :
Lundi et jeudi de 10h30 à 12h
sans rendez-vous

Plus d'informations sur www.corseul.fr

*Responsable de la publication : Alain JAN
Rédaction et conception : Mairie de Corseul
Impression : Imprimerie de l'Horloge
Tirage : 1120 exemplaires*

*Crédit photos : Madeleine BERNARD et commission
communication*



Madame, Monsieur,

Au moment où j'écris ces quelques mots, le gouvernement nous annonce que nous sommes en sortie de crise Covid-19.

C'est évidemment une très bonne nouvelle même si cette sortie de crise va être progressive et que nous allons devoir, pendant quelques temps encore, faire très attention pour ne pas connaître un rebond de pandémie avec l'activité et la propagation des variants qui pourraient s'avérer plus coriaces que le premier virus.

Mais soyons optimistes et goûtons au plaisir de retrouver nos proches et de s'adonner aux activités qui nous ont tant manqué.

Une vaccination intensifiée devrait nous permettre d'aller plus vite et plus loin dans le déconfinement et donc dans la reconquête de nos espaces de liberté au quotidien.

Vous lirez en pages intérieures les données principales du budget que le conseil municipal a voté le 7 avril 2021. Vous constaterez que la situation financière de la commune est saine.

J'attire votre attention sur deux points notamment :

- le taux d'endettement de la commune qui est très bas : 213.32 € par habitant
- le choix, comme c'est le cas depuis 1995 de ne pas augmenter la pression fiscale (pour ce qui relève de nos compétences).

Les projets majeurs pour cette année sont les suivants :

- Viabilisation d'un nouveau lotissement d'une quarantaine de lots : le quartier Silicia
- Acquisition de l'ancienne école privée
- Rénovation de l'ancien logement de fonction de la Poste
- Agrandissement du restaurant scolaire

Deux projets portés par Dinan Agglomération :

- Réalisation d'une station d'épuration des eaux usées en remplacement de nos lagunes actuelles
- Déploiement de la fibre optique qui va se poursuivre. L'ensemble du territoire communal devrait être couvert fin 2022.

Je rappelle que tous les propriétaires d'arbres dont les branches touchent les fils téléphoniques doivent les élaguer, puisque ce déploiement de la fibre se fait en aérien avec les poteaux téléphoniques comme supports.

Ainsi, malgré la crise et les retards pris dans la réalisation de nos projets, Corseul avance.

Gardons le Cap et soyons confiants dans l'avenir.

Bel été à toutes et tous !

Le Maire,
Alain JAN



La voie douce reliant les lotissements de Halouze, des Hauts de Halouze, Buhén, l'Orée du Bois, le Clos de la Croix, avec le centre bourg a été ouverte le vendredi 30 avril. Strictement réservée aux piétons et cyclistes, elle a été dessinée et réalisée dans le but de sécuriser les déplacements à pied ou à vélo et d'inciter l'usager à renoncer à la voiture dès que possible.

Cette réalisation s'inscrit aussi dans le plan d'aménagement du secteur actuellement classé 2AU au PLUiH.



De nouveaux logements en centre bourg



Le 17 mars 2021, après quinze mois de travaux, les nouveaux locataires ont reçu leurs clés des responsables de Néotoa.

La municipalité de Corseul avait fait le choix de réaliser des appartements locatifs ainsi que des salles communales en lieu et place de l'ancien foyer logements.

Le bâtiment accueille aujourd'hui 13 logements T2 et T4, dont les aménagements ont été réalisés sous la houlette de l'Atelier du Canal (cabinet d'architecture et d'urbanisme) et de Néotoa, acteur de l'immobilier. La partie la plus ancienne de l'ensemble abrite, désormais au rez-de-chaussée trois salles communales occupées par les médecins le temps des travaux au cabinet médical.

Covid dans les services

Le virus du Covid n'a pas épargné les services (restauration et administratif) pendant la troisième semaine du mois de mars. Pour pallier les manques de personnels, les élus ont « retroussé » leurs manches et mis « la main à la pâte » dans le but de maintenir le service au public. Au restaurant scolaire, Alain Jan, Pascal Bouillon, Romain Mercier et Kévin Gour se sont activés aux fourneaux pour rassasier les 145 rationnaires, coachés à distance dans leur tâche, par les deux cuisiniers : Jean-François et Fabien. Les élèves ont beaucoup apprécié ces « nouveaux cuisiniers » et leurs talents. Côté secrétariat, c'est une autre équipe de six élus qui s'est chargée en alternance de l'accueil téléphonique en mairie. En effet, il n'était pas question que les administrés restent sans interlocuteur pendant une semaine.





Prix 2021 « Zéro Phyto »

Depuis 2009, le Trophée « Zéro Phyto » décerné par la Région Bretagne encourage les collectivités à entretenir les parcs, jardins publics, cimetières et terrains sportifs sans utiliser de produits phytosanitaires.

En 2021, 61 communes dont Corseul, et 5 intercommunalités entrent dans ce cercle de plus en plus fréquenté des communes « Zéro Phyto ».



À Corseul, la démarche initiée depuis plusieurs années a pu aboutir à l'obtention du précieux Sésame puisque le cimetière et le terrain des sports sont désormais « Zéro Phyto ». Pour obtenir la certification, la commune a fait l'acquisition de matériel adapté.

Rappel : depuis le 1^{er} janvier 2019, les particuliers ne peuvent plus utiliser ni détenir d'herbicides, insecticides ou fongicides, antimousses et engrais non organiques.



Les collectivités locales s'engagent



Initiatives citoyennes...

Nous voulons profiter de cette parution pour saluer l'initiative des coriosolites, qui seuls ou en famille, ont décidé armés de pinces, gants et sacs plastique de faire la chasse aux débris dans leurs quartiers, dans le bourg ou à proximité.



La collecte s'avère malheureusement à chaque fois fructueuse comme en attestent les photos jointes. Bravo à tous pour cet engagement citoyen !

.... Et du côté de l'école...

« Il s'agit de collecter des piles et des batteries dans une boîte. Ensuite, « l'association piles solidaires » les récupère et obtient de l'argent en échange du recyclage des piles. Cet argent permet à une autre association " Électriciens sans frontières" d'aider un village (de Madagascar cette année) à mettre de l'éclairage public ou dans l'école par exemple » explique Madame AUDREN, enseignante de CM1, lors de sa venue en mairie avec un groupe d'élèves.

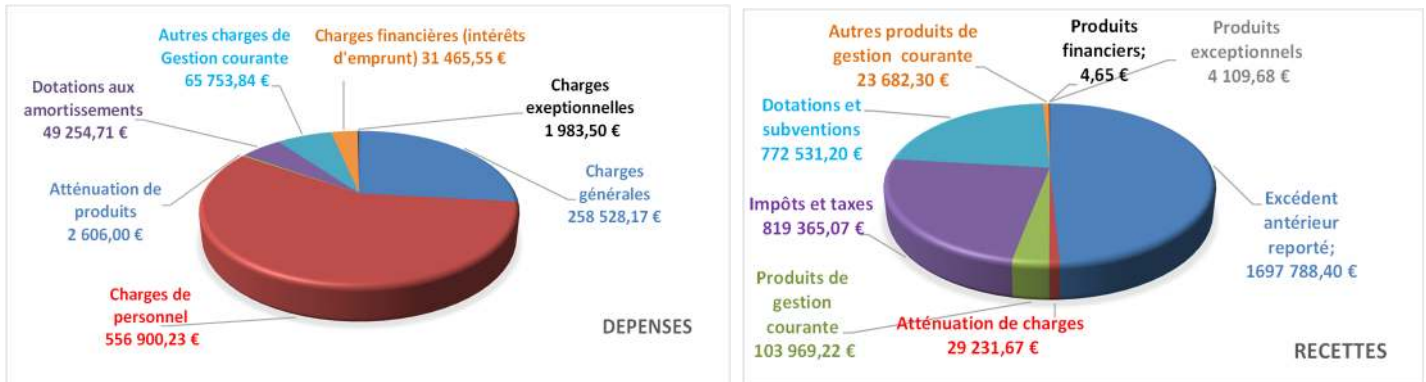


LE CONSEIL EN BREF

Les comptes administratifs 2020

Les comptes administratifs sont votés par le conseil municipal. Ils présentent les dépenses et les recettes exécutées et perçues lors de l'année écoulée. Ils doivent être en stricte concordance avec les comptes de gestion établis par la Trésorerie qui sont approuvés par le conseil municipal.

COMMUNE Section de fonctionnement - Résultat de clôture : 2 484 190.19 €



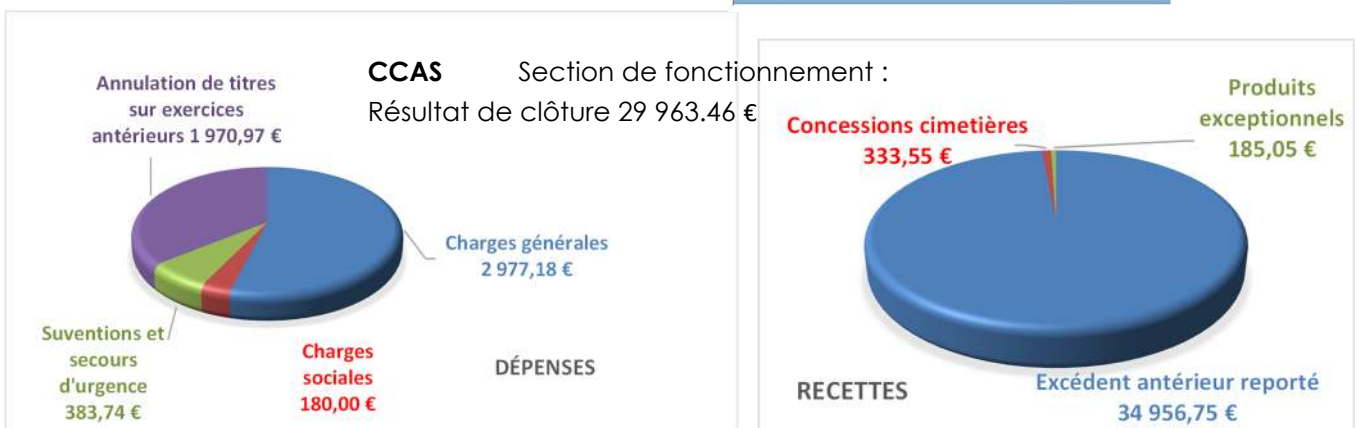
COMMUNE Section d'investissement - Résultat de clôture : 1 602 729.15 €



LOTISSEMENT LA METRIE Résultat de clôture : - 1 456.34 €



CCAS Section de fonctionnement : Résultat de clôture 29 963.46 €

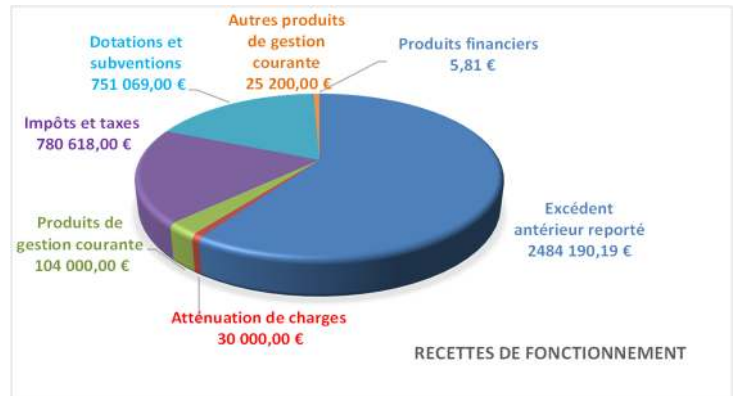
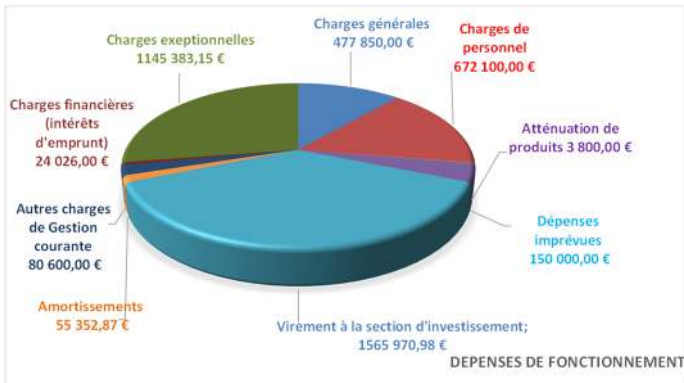


LE CONSEIL EN BREF

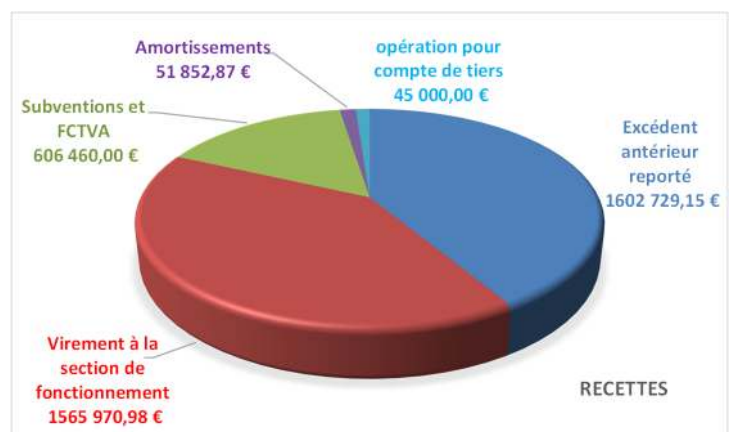
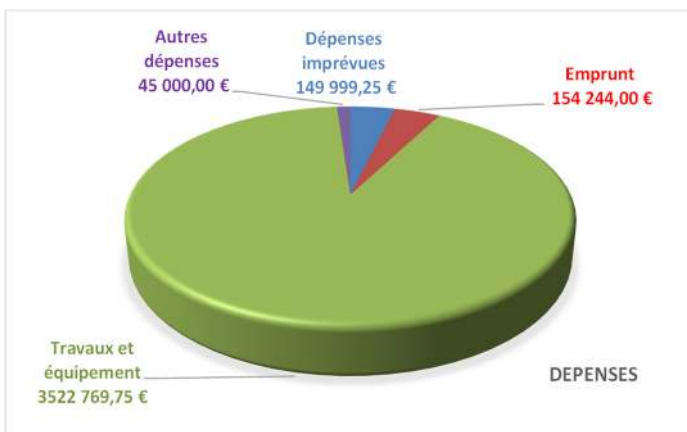
Les budgets 2021

Les budgets sont des documents prévisionnels. Y sont inscrites les dépenses et les recettes prévues pour l'année en cours et sont votés par le conseil municipal. Ils comprennent une section de fonctionnement et une section d'investissement qui s'équilibrent en dépenses et en recettes.

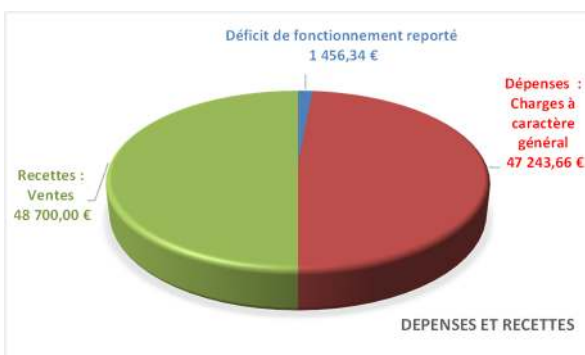
COMMUNE Section de fonctionnement - Les prévisions de dépenses et de recettes s'équilibrent à 4 175 083 €



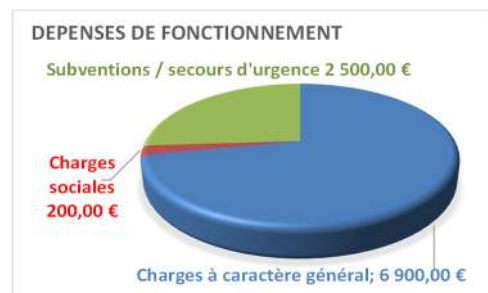
COMMUNE Section d'investissement - Les prévisions de dépenses et de recettes s'équilibrent à 3 872 013 €



LOTISSEMENT LA METTRIE Section de fonctionnement - Les prévisions de dépenses et de recettes s'équilibrent à 48 700 €



CCAS Section de fonctionnement - Prévisions dépenses : 9 600 € - recettes 30 268 €



CCAS Section d'investissement - Prévisions recettes 64 252 €



CCAS Le budget est voté en suréquilibre : il est excédentaire en raison du montant de l'excédent de fonctionnement reporté, du montant de l'excédent d'investissement reporté lié à la clôture du budget annexe « foyer logements » et au montant du produit de cession inscrit en recettes d'investissement.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 février 2021

CABINET MÉDICAL

Afin de dédommager les praticiens des désagréments occasionnés par les travaux intérieurs du cabinet médical, le conseil municipal a unanimement voté la gratuité du loyer sur une période de deux mois.



Le kinésithérapeute qui exerçait au sein du cabinet médical a fait valoir ses droits à la retraite.

Il est voté la gratuité du premier loyer au thérapeute qui s'installera. Cependant, compte tenu de sa volonté de ne pas adhérer à la Société Civile de Moyen (SCM), le montant des loyers (1 800 €) sera réparti comme suit à dater du 1^{er} février 2021 :

- Loyer mensuel nouveau praticien : 536 €
- Nouveau loyer mensuel SCM : 1 264 €
- Pas de TVA ni de révision annuelle via l'indice INSEE des loyers des activités tertiaires (ILAT)

TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DU RESTAURANT SCOLAIRE

Le marché de travaux n'étant pas encore lancé, le maître d'œuvre estime, dans un premier temps, le montant des travaux à 170 000 € HT et des honoraires à 18 700 € HT, portant l'enveloppe prévisionnelle totale à 188 700 € HT.

À ce stade, le plan de financement prévisionnel se présente comme suit :

	Base éligible HT	Subvention accordée	Taux
Plan de relance - Département (travaux + honoraires estimés)	150 000 €	45 000 €	30%
	Base éligible HT	Subventions sollicitées	Taux
DETR (dépenses éligibles travaux uniquement)	170 000 €	42 500 €	25%
DSIL (dépenses éligibles travaux, honoraires...)	188 700 €	47 175 €	25%
Sous total		134 675 €	80%
Commune autofinancement sur estimation dépenses de 188 700 € HT		37 740 €	20%

Les bases éligibles diffèrent selon la subvention demandée, l'autofinancement de la commune est présenté sur la base du coût prévisionnel du maître d'œuvre.

PACTE DE GOUVERNANCE DINAN AGGLOMÉRATION

Le pacte de gouvernance définit le cadre de référence des relations entre les communes et Dinan Agglomération en établissant un réseau de médiations (conférences des maires, territoriales, commissions thématiques ou spécialisées), et en précisant les modalités de leur association à son fonctionnement.

Il a pour ambition de faire émerger une décision communautaire tout en respectant la place des maires et des élus municipaux, mais également de rechercher constamment l'équilibre entre efficacité et proximité dans la mise en œuvre des décisions. Il est adopté à l'unanimité.

RATIOS AVANCEMENTS DE GRADE

Pour la durée du mandat électoral

Les ratios d'avancement de grade sont fixés à 100 % pour tous les grades de la collectivité pour toute la durée du mandat électoral.

Cela n'entraîne pas la nomination d'office des agents concernés. La nomination est possible uniquement après création de l'emploi au tableau des effectifs suivi de la prise d'un arrêté de nomination. Le comité technique départemental étant saisi pour avis.

L'autorité se réserve le droit d'apporter toute modification qu'elle jugerait nécessaire en cours de mandat.

RECRUTEMENT AU SERVICE TECHNIQUE

Recrutement de 2 nouveaux agents techniques en prévision de départs au sein du service : un départ à la retraite et un départ pour fin de contrat sur emploi permanent.

INSTALLATION CLASSÉE POUR L'ENVIRONNEMENT SOUMISE À ENREGISTREMENT - GAEC LONCLE ET ROBERT

Une consultation du public de 4 semaines du 1^{er} février 2021 au 1^{er} mars 2021 a été ouverte dans la commune de Pluduno sur la demande présentée par le GAEC LONCLE ET ROBERT, installation classée soumise à enregistrement afin d'autoriser le GAEC à exploiter un élevage porcin au lieu-dit « la Ville Rouxel » à Pluduno. Le conseil municipal, a émis un avis FAVORABLE.

Séance du 31 mars 2021

AMÉNAGEMENT RD794 SUITE À AFFAISSEMENT DE CHAUSSÉE FACE AU CIMETIÈRE

Ces travaux se trouvant sur la départementale, une convention sera signée avec le Département autorisant la commune à réaliser les travaux et permettant au Département de rembourser les frais engagés une fois les travaux réalisés.

CONVENTION DE LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Dinan Agglomération, au titre de sa compétence « Transition énergétique et climatique » en lien avec la protection de la biodiversité propose aux communes volontaires de l'agglomération un programme de lutte contre cette espèce et la signature de conventions de prestations de service du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022. La contribution financière Dinan Agglomération - Commune est de 50 % pour chaque partie.

SAUR : CONVENTION POUR LE CONTRÔLE DES APPAREILS DE DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE

Dans le cadre de la sécurité incendie sur la Commune de CORSEUL, il s'avère indispensable de procéder à l'entretien préventif des poteaux, des bouches d'incendie et des puisards. À ce titre, le prestataire accepte une mission de surveillance, d'entretien et de petites réparations des appareils de lutte contre l'incendie situés sur le domaine public dépendant du territoire de la collectivité par la signature d'une convention.

PROJET D'ACQUISITION : BÂTIMENT ANCIENNE ÉCOLE PRIVÉE

Il est décidé l'achat de l'ancienne école privée inoccupée depuis des années .

Des discussions avec les propriétaires ont abouti à une proposition de prix de 30 000 € hors frais.

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION ET COMPTES ADMINISTRATIFS 2020 Voir page précédente

Séance du 7 avril 2021

VOTE DES BUDGETS 2021 - COMMUNE ET LOTISSEMENT DE LA METTRIE Voir page précédente

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2021

La loi des finances pour 2020 a acté la suppression intégrale de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Depuis 2020, 80 % des foyers fiscaux éligibles ne payent plus la taxe d'habitation sur les résidences principales.

La taxe d'habitation demeure cependant pour les résidences secondaires. Cette disparition du produit fiscal de la taxe d'habitation sur les résidences principales sera compensée pour les communes par le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties perçue sur leur territoire. Chaque commune se verra donc transférer le taux départemental de taxe foncier bâti (19.53 %) qui viendra s'additionner au taux communal de taxe sur le foncier bâti (15.68 %).

Les taux 2021 sont ainsi votés :

- Taxe d'habitation : 12.11 % (idem 2020)
- Taxe foncier bâti : 35.21 % (19.53 % + 15.68 %)
- Taxe foncier non bâti : 62.53 %



VIE MUNICIPALE



Naissances

4 mars 2021 à SAINT-MALO,
Sacha LEJARD,
6 Lot. les Clossets

10 mai 2021 à SAINT-BRIEUC,
Hector LETEXIER, 1
La Giendrotais

23 avril 2021 : BOISSIERE Yohann et BATARD Candy, 7 la Ville Quematz

Décès

2 février 2021 à CORSEUL, Éric THIRIOT, 6 rue de Gravel

26 mars 2021 à CORSEUL, Loïc FEGER, 11 Lot. de Buhen

29 mars 2021 à CORSEUL, Jeannine DEGOUYS veuve LECLAINCHE, La Chelouzais

1^{er} avril 2021 à PLANCOËT, Victor BOTREL, 24 rue de l'Arguenon

15 mai 2021 à CORSEUL, René DAUDIN, 2 ruelle du Clos Juliot

PACS

27 février 2021 : DRAND Jean-Philippe et NOËL Nathalie, 49 La Ville es Denis

Bibliothèque municipale

Fermeture estivale du samedi 10 juillet au 24 août 2021.

De nombreuses nouveautés sont disponibles.



Carte Nationale d'Identité et Passeport

Pour rappel, vos démarches sont à effectuer auprès des Mairies de Broons, Dinan, Jugon-les-Lacs, Matignon, Plancoët et Ploubalay. S'adresser directement à ces communes pour prendre rendez-vous.

Pacte Civil de Solidarité

Le PACS est ouvert aux couples de même sexe et sexe différent. Informations et retrait du dossier à l'accueil de la Mairie.



Quand faut-il faire le recensement citoyen ?

La période du recensement militaire dépend de la situation du jeune. Vous devez faire votre recensement militaire à compter de votre 16^{ème} anniversaire et jusqu'à la fin du 3^{ème} mois qui suit.

Quelle démarche à faire ?

Elle se fait à la mairie de votre domicile.

Vous devez fournir les documents suivants : carte d'identité ou passeport valide et livret de famille à jour.

Pourquoi faut-il faire le recensement citoyen ?

Il est obligatoire de faire le recensement militaire. Cela vous permet :

- d'obtenir une attestation de recensement. Avoir cette attestation est obligatoire pour s'inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, BAC ...) ou un concours administratif en France.
- d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Avoir participé à la JDC ou en avoir été exempté, est obligatoire pour s'inscrire à partir de l'âge de 18 ans à un examen (BEP, BAC, ...), à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de 25 ans.
- d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans. Vous pourrez voter dès l'âge de 18 ans, sans avoir d'autres démarches à effectuer (sauf déménagement notamment).

VIE MUNICIPALE

URBANISME



Publicité des demandes de permis de construire et d'autorisations simplifiées déposées en Mairie depuis le 23 décembre 2020.

N° dossier	Adresse	Nature des travaux
DP 022 048 20 C 0062	24 rue du Lin	Clôture et abri de jardin
PC 022 048 20 C 0027	Lot 1 La Lande Baume	Maison individuelle
DP 022 048 20 C 0063	25 rue du Lin	Pergola
DP 022 048 20 C 0064	2 Les Chênes	Extension et restructuration
PD 022 048 20 C 0002	2 Les Chênes	Extension et restructuration
DP 022 048 20 C 0065	34 rue de l'Arguenon	Changement de couverture d'un préau
DP 022 048 21 C 0001	3 La Chauvais	Véranda
PC 022 048 21 C 0001	22 rue du Lin	Maison individuelle
DP 022 048 21 C 0002	22 rue de la Côte d'Halouze	Clôture
DP 022 048 21 C 0003	25 rue de Montafilan	Rénovation d'un hangar
DP 022 048 21 C 0004	26 La Dalibardais	Local de travail
DP 022 048 21 C 0005	2 Les Hautes Fosses	Modification de façade
PC 022 048 21 C0002	4 La Ville Buzard	Transformation d'un bâtiment agricole en maison individuelle et extension
DP 022 048 21 C 0006	25 La Lande Baume	Piscine enterrée
DP 022 048 21 C 0007	Le Clos de Halouze	Abri pour stockage de ruches et matériel d'apiculture
DP 022 048 21 C 0008	4 La Billiais	Abri de jardin
PC 022 048 21 C 0003	Le Paradis	Construction d'une fosse à digestat
DP 022 048 21 C 0009	3 La Revaudais	Jardin d'hiver
DP 022 048 21 C 0010	30 La Ville es Denis	Clôture
DP 022 048 21 C 0011	2 La Chesnais	Changement des menuiseries
DP 022 048 21 C 0012	25 La Lande Baume	Piscine enterrée
DP 022 048 21 C 0013	33 rue César Mulon	Pose de châssis de toit
DP 022 048 21 C 0014	1 Le Chesnay	Clôture



N° dossier	Adresse	Nature des travaux
PA 022 048 21 C 0001	20 rue de Gravel	Détachement d'un lot à bâtir
PC 022 048 21 C0005	20 rue de Gravel	Maison individuelle
DP 022 048 21 C 0015	10 Le Vauradeuc	Pose d'une fenêtre de toit
PD 022 048 21 C 0001	25 rue de Montafilan	Changement de cloisons extérieures
PC 022 048 21 C 0006	5 rue de la Ville Deneu	Aménagement d'un garage et extension
DP 022 048 21 C 0016	5 rue de la Ville Deneu	Abri de jardin
DP 022 048 21 C 0017	32 rue des Blés Noirs	Pose d'une fenêtre de toit
DP 022 048 21 C 0018	46 rue de l'Hôtellerie	Extension
DP 022 048 21 C 0019	12 Lotissement les Clossets	Clôture
DP 022 048 21 C 0020	2 Les Hautes Fosses	Modification de façade
DP 022 048 21 C 0021	9 rue du Docteur Guidon	Changement des fenêtres
DP 022 048 21 C 0022	45 La Ville es Denis	Véranda
DP 022 048 21 C 0023	5 Lot du Clos de la Croix	Extension
DP 022 048 21 C 0024	1 rue de la Côte d'Halouze	Clôture
DP 022 048 21 C 0025	2 La Bertranmatz	Extension
DP 022 048 21 C 0026	2 La Poissonnais	Piscine et pergola
DP 022 048 21 C 0027	25 rue de Montafilan	Rénovation de façade
DP 022 048 21 C 0028	37 La Ville es Denis	Clôture et portail
DP 022 048 21 C 0029	6 Lotissement de l'Étang	Changement d'une ouverture
PC 022 048 21 C 0007	35 rue des Genêts - Lot n° 35	Maison individuelle
DP 022 048 21 C 0030	5 rue de Montafilan	Modification d'ouvertures et enduit
DP 022 048 21 C 0031	5 rue de Montafilan	Clôture et portail
DP 022 048 21 C 0032	36 rue de l'Arguenon	Extension d'un préau
DP 022 048 21 C 0033	27 rue des Blés Noirs	Clôture
DP 022 048 21 C 0034	13 rue de l'Arguenon	Extension

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Les élections départementales et régionales se tiendront les 20 et 27 juin 2021.

Le département compte 27 cantons. Les électeurs de chaque canton éliront au conseil départemental un binôme de candidats de sexe différent. Le canton n° 14 (Plancoët) comprend les communes suivantes ; Bourseul, Corseul, Créhen, Landébia, La Landec, Languédias, Languenan, Plancoët, Plélan-le-Petit, Pléven, Plorec-sur-Arguenon, Pluduno, Saint-Jacut-de-la-Mer, Saint-Lormel, Saint-Maudez, Saint-Méloir-des-Bois, Saint-Michel-de-Plélan et Trébédan.



Au vu des conditions sanitaires, cette année, **les deux bureaux de vote seront situés dans le Hall des sports, rue César Mulon. Les scrutins se tiendront de 8h à 18h.**

Pour rappel, chaque électeur devra être inscrit sur la liste électorale de la commune et se munir **obligatoirement** de sa pièce d'identité et si possible, de son propre stylo.

Dans le cadre du protocole sanitaire, le port du masque est obligatoire ainsi que le lavage des mains (eau ou gel hydroalcoolique).

ÉCOLE PUBLIQUE - Inscriptions

La fin de l'année scolaire approche et il est déjà temps de procéder aux nouvelles inscriptions pour la prochaine rentrée. Chaque inscription doit se faire au préalable en Mairie et ensuite, auprès de la directrice de l'école (02 96 27 91 06).

Les enfants, nés avant le 31 décembre 2018, peuvent être inscrits quelque soit leur âge dès septembre.

Les formulaires d'inscription aux services périscolaires seront téléchargeables sur le site de la commune (www.corseul.fr), la première quinzaine de juin. Des dossiers papier seront aussi disponibles à l'accueil de la Mairie (02 96 27 90 17).

PROJET DE LA FUTURE STATION D'ÉPURATION

« Le système de lagunage existant ne répondant plus aux normes de rejet en vigueur, Dinan Agglo a choisi une alternative « développement durable » : le RHYZOSPH 'AIR® : son principe consiste à insuffler de l'air sur une grande surface d'échange dans un massif de gravier. Un meilleur taux de transfert d'oxygène permet alors une optimisation de la dégradation de la pollution. Cette solution combine les points forts des filtres plantés de roseaux et ceux d'une boue activée.

La filière permet ainsi une sobriété énergétique, une facilité d'exploitation, une gestion intégrée des boues une robustesse, et une intégration paysagère, tout en garantissant des hautes performances épuratoires.

Son mode constructif est sobre. Il privilégie des matériaux naturels, locaux et en partie recyclables.



Elle permet d'économiser 30 % sur le bilan Carbone durant cette phase.

Durant la durée de vie de la station, le gain énergétique est de l'ordre de 50 % par rapport à une solution classique.

Montant des travaux : 1 052 000 € HT »

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Football Club Plélan Vildé Corseul



Cette saison particulière prendra fin, début juillet après l'arrêt des compétitions et des rencontres depuis le mois de novembre 2020. Les jeunes ont dû s'adapter lors d'entraînements « sans contact ». Les enfants ont fait la

découverte d'une pratique diversifiée : le Foot-Golf, le Tennis-Ballon et aussi un travail de motricité et de technique avec ballon ! Il était important, pour tous, de garder ces entraînements pour maintenir la condition physique des enfants et aussi, un lien social. Les enfants et les encadrants ont tenu le cap en respectant le cadre sanitaire, et nous pouvons les en féliciter.

Si votre enfant, fille ou garçon né(e)s en 2016 ou avant, souhaite découvrir la pratique du

football en club, celui-ci ouvre des séances à tous ceux qui le souhaitent les **mercredis 16, 23 et 30 juin 2021, les samedis 19, 26 juin et le 03 juillet 2021 à Plélan-le-Petit**. Le FC PVC a pour volonté de créer une section féminine à effectif réduit.

La saison se prolongera jusqu'à la fin de l'année scolaire et reprendra le **25 août 2021** dans des conditions plus normales, espérons-le...

Contact : Joris Autret -
06.29.95.57.17
jorisautret@gmail.com

Des nouvelles d'@rguenon informatique

Enfin, des perspectives de reprise d'activité semblent se dessiner. Si le recul des infections Covid-19 se confirme, la reprise des cours pourrait se faire courant septembre ou début octobre.

Quelques règles de précaution devront encore être applicables pour retrouver vos cours d'initiation, de perfectionnement, de généalogie, de photos numériques, de diaporamas.

Un gros travail attend les animateurs disponibles pour la remise en route du matériel et de l'organisation afin de retrouver nos trois salles prêtes à vous accueillir. Nous vous tiendrons au courant des dates de reprise par voie de presse et sur notre page Facebook.

À bientôt,
Les Animateurs d'@rguenon informatique



Ech L'eau

L'association Echol'eau vous propose, dans le cadre de la « Journée

mondiale des Océans » une opération de ramassage des ordures, le samedi 5 juin de 9h30 à 12h au départ du rond-point du Frêne (Plancoët). Le ramassage des ordures se fera en toute sécurité

le long de la Route Départementale entre Plancoët et Corseul (RD794) grâce au service du conseil départemental.

Pour les personnes intéressées, vous pouvez contacter l'association : echoleau22@gmail.com

À vos gants ! prêt ! ramassez ...

Comité de jumelage

Le comité de Jumelage Corseul-Sonnenbühl organise la soirée choucroute le samedi 20 novembre 2021. Dés à présent, notez la date sur votre agenda, pour nous retrouver dans la meilleure ambiance festive.

Le président Gilles LE QUERE



PS: sous réserve d'autorisation des pouvoirs publics

Amicale bouliste Coriosolite

Ouverture du boulo-drome depuis le 21 mai 2021. Nous jouons tous les mardis et vendredis, de 14h à 17h30. Pour l'année 2021, l'inscription est gratuite pour les adhérents.

Les concours ont lieu le dernier vendredi de chaque mois sauf en décembre.

Le Président, Dominique AGENEAU

Amicale Motocycliste Coriosolite

Pensez à réserver vos séances ou vos mini-camps motocross pour 2021. À partir du 15 juin, les créneaux pour les particuliers seront mis en place. Un document d'information avec les tarifs vous sera fourni sur simple demande.



Programmation estivale CORIOSOLIS

Samedi 19 et dimanche 20 juin :

Journées européennes de l'archéologie

À l'occasion des Journées européennes de l'archéologie, organisées conjointement par le Ministère de la Culture et l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP), Coriosolis propose un week-end événementiel gratuit. Des spectacles de reconstitution historique organisés sur le site archéologique du Clos-Mulon permettront de découvrir les origines des jeux olympiques ou encore l'archerie à l'époque romaine.

Le club des archéos

Tous les mercredis et vendredis après-midi, de 14h à 16h - 6,5 €

Durant tout l'été, Coriosolis propose des animations estivales à destination des enfants de 7 à 12 ans. Cette année, le sport sera à l'honneur avec la découverte des jeux olympiques de l'Antiquité. Les thèmes du commerce et du légionnaire romain seront également proposés !

Visites guidées de Coriosolis et des sites archéologiques.

Tous les mardis, jeudis et samedis, à 15h à Coriosolis (Durée : 1h) et 16h30 sur les sites archéologiques (Durée : 30 minutes) – 6€ / 4€ tarif réduit (l'entrée à Coriosolis est incluse dans ce tarif). (Re)découvrez Coriosolis, le Centre d'Interprétation du Patrimoine qui met en valeur le passé gallo-romain de Corseul via les objets archéologiques découverts en fouilles. Puis, poursuivez l'après-midi avec une visite ludique et thématique des trois sites archéologiques : Temple de Mars, Monterfil et Clos-Mulon.

25 juillet et 8 août : CoriOlympique !

15h et 16h30 - Gratuit - Sur inscription

Sur le site archéologique du Clos Mulon, venez

découvrir avec la troupe de reconstitution historique La Confrérie de la Corneille, les origines des Jeux Olympiques qui ont rassemblé durant l'Antiquité des milliers de sportifs sous le regard des dieux à Olympie en Grèce.

1^{er} et 15 août : Coriosolis, le Défi !

15h00, 16h00, 17h00 - Gratuit - Sur inscription

Sur le site archéologique du Clos-Mulon, venez participer en famille à un défi proposé par la compagnie Derrière l'arbre. Au programme : énigmes, épreuves physiques, légionnaire romain, trésor antique et amusement pour les petits et les grands.

La Nuit de Coriosolis

Concert à 20h30 et 22h - Gratuit - Sur inscription. Sur le site archéologique de Monterfil, Coriosolis met en valeur ses collections archéologiques et monuments sous un angle original et innovant en proposant la Nuit de Coriosolis. Vivez une expérience sonore unique et poétique : un concert au casque proposé par les musiciens du projet Ô Lake autour du thème « les vestiges de l'antiquité en musique ».





DINAMO Estival, service mis en place par Dinan Agglomération, va faciliter vos déplacements en car et à vélo et vos découvertes sur le territoire ! 3 circuits, en accès gratuit, sont ainsi proposés du 6 juillet au 30 août.

Place et Porte-Vélo sur réservation !

LISTE DES POINTS D'ARRETS - NAVETTES ESTIVALES 2020

Circuit 1 : Dinan ⇄ Sables d'Or les Pins		
Communes	Nom de l'arrêt	Localisation précise
DINAN	Centre	Place Duclos - Devant l'hôtel Ibis
CORSEUL	Mairie	<i>Direction Dinan</i> : Arrêt ligne 13 réseau Breizhgo devant l'église <i>Direction Sables d'Or les Pins</i> : devant la mairie
PLANCOET	Gare	Arrêt ligne 13 réseau Breizhgo avant l'entrée du parking de la gare
MATIGNON	Centre	Avenue Narcisse Chambrain - Arrêt ligne 13 réseau Breizhgo
PLEVENON - Cap Fréhel	Cap Fréhel	Sur la Départementale D34 Arrêt Cap Fréhel Ligne 2 réseau Breizhgo
SABLES D'OR LES PINS	Sables d'Or les Pins	Allée du Parc

DINAN
AGGLOMÉRATION

SAISON
CULTURELLE
2020/2021

Nous sommes tout émoustillés de vous retrouver enfin...
Vous nous avez manqué!



A voir
en famille!
Dès 10 ans

VEN. 4 JUIN | 19H00

THÉÂTRE FORAIN

LE DÉDALE PALACE

Compagnie OCUS

LYCÉE AGRICOLE | CAULNES

Bienvenue dans une expérience immersive unique: déposez vos préjugés à la porte du chapiteau et laissez-vous séduire par cette startup foraine à l'écoute de vos désirs les plus enfouis...



1h45



15€/12€/6€



JEU. 24 JUIN | 19H00 & 21H15

HUMOUR

THOMAS VDB

L'EMBARCADÈRE | PLÉLAN LE PETIT

Ancré en plein dans l'actualité, le chroniqueur tout droit venu de France Inter fait le point avec une bonne dose d'autodérision. Un nouveau spectacle plus décapant que jamais.



1h10



20€/16€

BILLETTERIE

> en ligne: saison-culturelle.dinan-agglomeration.fr



VEN. 18 JUIN | 19H00

THÉÂTRE

VANIA

Une même nuit tous attend tous.

SOLENNAL | PLANCOËT

La famille est à la fois refuge et microcosme étouffant. Avec cette pièce, comme dans toutes les familles, on rit, on pleure, on fait la fête, on boit et on se quitte !



1h30



15€/12€